 

**PRIME COMMUNALE**

**A L’ACHAT DE PROTECTIONS ET LANGES LAVABLES POUR BEBES (MILIEUX D’ACCUEIL)**

# Votre commune vous offre une prime de 75 % de la facture d’achat, avec un maximum de 750 €

**Conditions d'octroi :**

* Être domicilié à Mont-Saint-Guibert au moment de la demande
* Une seule prime accordée par milieu d’accueil

# En pratique :

Pour bénéficier de la prime, renvoyez le formulaire complété accompagné des documents suivants :

* Une copie de la/des facture(s) d’achat reprenant l’intitulé de l’achat et son prix et/ou une preuve de paiement
* L’attestation de reconnaissance du milieu d’accueil agréé par l’Office de la Naissance et de l’Enfance.

*La prime est octroyée dans la limite des crédits disponibles et en fonction de l'ordre d'arrivée de la demande. La demande doit être introduite avant que l’enfant atteigne 3 ans.*

* **FORMULAIRE DE DEMANDE**

Nom de la structure :………………………………………………………………… Adresse de la structure : ……………………………

Nombre d’enfants accueillis : ………………………

Nom & Prénom du demandeur :…………………………………………………………… Le demandeur est (biffez les mentions inutiles) : le père – la mère – le/la tuteur/tutrice N° du registre national : …………………………………….

E-mail ou téléphone : ………………………………………. Numéro de compte bancaire : BE…………………………. Montant total des factures €

Date et signature